



par **Mirjana Morokvasic-Muller**,
CNRS, laboratoire
d'analyse
des systèmes
politiques,
université Paris-X

BALKANS : LES EXCLUS DE L'ÉLARGISSEMENT

Doit-on craindre, avec l'ouverture à l'est, un déferlement des Balkans - de Bosnie, d'Albanie, du Kosovo ? Mirjana Morokvasic écarte les fantasmes et revient sur le passé migratoire de la région et sur les déplacements massifs de populations de la dernière décennie, qui ont concerné pour l'essentiel le seul territoire yougoslave, même si un million de gens ont dû fuir à l'Ouest. Elle montre l'importance des liens tissés avec l'Europe occidentale, la réalité des migrations pendulaires de travail, et défend l'idée que des frontières fermées ne feraient que renforcer les trafics d'hommes et confiner les migrants dans l'illégalité.

En repoussant ses frontières à l'est, l'Union européenne s'ouvre et se ferme à la fois, elle inclut tout en excluant. Si à l'Est (pour les pays candidats), ce processus de construction de l'unité européenne est une source d'espoir, à l'Ouest il s'accompagne d'inquiétudes et de peur. Or, l'élargissement de l'Union concerne aussi, à terme, l'ensemble des Balkans. Avec le changement de régime à Belgrade, le dernier obstacle est levé pour que la page soit tournée et une nouvelle dynamique eurobalkanique amorcée. Le fait est que face aux Balkans et à l'immigration en provenance de cette région, la peur est bien plus grande : *"C'est bien vis-à-vis de l'immigration en provenance d'Europe de l'Est, et plus particulièrement des Balkans, que les peurs et les angoisses les plus irrationnelles ainsi que les stéréotypes les plus stigmatisants ont vu le jour."*⁽¹⁾

Les fantasmes se mêlent aux réalités tragiques de tout un siècle et surtout de la décennie passée, période pendant laquelle cette région est devenue non seulement la première source de réfugiés, mais aussi la plaque tournante de trafics et de transits en tous genres, y compris de l'immigration clandestine – en particulier en direction de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Italie et de la Grèce. Aujourd'hui, les Balkans sont plus que jamais fracturés⁽²⁾, et en se tournant vers l'Union européenne, chacune des parties cherche à échapper un peu à sa "balkanité" : la Grèce est membre de l'Union, la Roumanie et la Bulgarie font partie des Vingt-Sept. À l'heure du sommet de Nice, la partie centrale (encore appelée Balkans occidentaux, réunissant l'Albanie et les États issus de la Yougoslavie, exceptée la Slovaquie) est une enclave exclue, entourée des pays membres et de ceux qui se trouvent à divers stades de négociation avec l'UE.

1)- Giovanna Campani,
"Flux migratoires
des Balkans en Italie",
in *H&M*, n° 1205,
janvier-février 1997,
pp. 28-41.

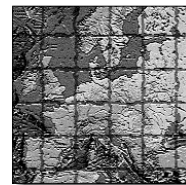
2)- B. Lory,
*L'Europe balkanique
de 1945 à nos jours*, Ellipses,
Paris, 1996.

“Les pays membres de l’Union européenne s’inquiètent des conséquences que pourrait avoir l’élargissement de la Communauté sur les flux d’immigration en provenance des Peco ou transitant par les Peco.”⁽³⁾ Les questions que l’on peut se poser au sujet des migrations des Balkans et de l’élargissement de l’Europe renvoient directement à la perspective à long terme pour cette partie du continent. Celle qui vient d’emblée à l’esprit – Que se passera-t-il lorsque les frontières Schengen seront en Slovénie et en Hongrie (ou encore en Roumanie et en Bulgarie) ? – n’a de sens que dans une logique sécuritaire et dans la perspective du maintien du statu quo actuel, à savoir l’isolement des Balkans occidentaux, avec tout autour l’Europe unifiée. Par contre, dans une perspective d’intégration à l’UE – bien que ce ne soit pas prévu pour tout de suite –, il s’agira de tenir compte des réalités migratoires dans et à partir de cette région ces trente dernières années, et de reconnaître l’existence de liens entre les Balkans et le reste de l’Europe, liens que les migrants ont contribué à tisser et avec lesquels il faut compter. Cela suppose une volonté d’ouverture et l’abandon d’une vision sécuritaire dictée surtout par la peur de “ne pas pouvoir contrôler les flux”.

UN NOUVEAU TEST POUR L’EUROPE

Certes, les Balkans occidentaux sont une région sinistrée, qui réunit nombre de facteurs générateurs de migrations : baisse du niveau de vie et donc augmentation de l’écart qui les sépare de leurs plus proches voisins de l’espace Schengen, pauvreté, chômage, instabilité politique et tensions ethniques ; à cela il faut ajouter les destructions et la pollution de l’environnement causées par les bombardements de l’Otan et dont les conséquences à long terme sont imprévisibles⁽⁴⁾. Cependant, l’expérience montre que l’émigration n’est pas l’unique réponse des populations à ce type de situation. Les gens ne migrent que s’ils ont un endroit où aller et les moyens d’y parvenir. Ils ne cherchent pas forcément l’installation durable ; s’ils en ont la possibilité, ils préfèrent rester chez eux et travailler ailleurs, en effectuant des va-et-vient⁽⁵⁾. Les fermetures de frontières et les législations restrictives ont pour effet d’immobiliser les populations déjà immigrées ; elles n’arrêtent pas les nouveaux flux, mais les confinent dans l’illégalité. Enfin, plus les barrières sont grandes, plus ceux qui veulent les franchir chercheront à les contourner, se voyant de plus en plus obligés de confier leur sort aux “professionnels” du trafic d’hommes et de femmes.

3)- Sopemi, *Tendances des migrations internationales*, OCDE, Paris, 1998.
[Peco : pays d’Europe centrale et orientale, NDLR].



*La Grèce, longtemps coupée du reste
de l’Union par les Balkans fracturés
et instables, voit d’un bon œil
la coopération régionale,
ainsi que les nouvelles possibilités
de flux transfrontaliers.*



4)- Cette dimension de la guerre est restée en arrière-plan des discussions politiques concernant l’intervention de l’Otan. Voir en particulier E. Ott, “Krieg und Umwelt in Jugoslawien” [Guerre et environnement en Yougoslavie], *Prokla 120, Zeitschrift für kritische Sozialwissenschaft*, n° 120 (3), 2000, pp. 469-482.

5)- Voir Mirjana Morokvasic, “Une migration pendulaire : les Polonais en Allemagne”, in *H&M*, n° 1155, juin 1992, pp. 31-37.

6)- D. Heimerl,
"Construire la paix. Le pacte
de stabilité pour l'Europe
du Sud-Est", in *Le courrier
des pays de l'Est*, n° 1008,
2000, pp. 4-13.

7)- L'expédition guerrière
punitrice de la plus grande
alliance armée du monde
contre un État
qui n'a attaqué aucun
membre de l'alliance.

8)- D. Heimerl, Y. Rizopoulos
et N. Vukadinovic,
"Contradictions
et limites des politiques
de reconstruction
dans les Balkans", in *Revue
d'études comparatives
Est-Ouest*, vol. XXX, n° 4,
1999, pp. 201-244.

9)- Voir D. Heimerl,
"Construire la paix...",
article cité.

10)- Voir le dossier
du *Monde diplomatique*,
n° 560, novembre 2000.

Ce n'est pas la première fois, ces dix dernières années, que le sort réservé à cette région est aussi un test pour l'Europe et sa propre capacité à se construire. Car, soulignons-le avec Daniella Heimerl, "*la persistance au sein même des Balkans d'une enclave exclue de l'UE sera contraire à la logique et à la dynamique du processus d'élargissement*"⁽⁶⁾. Marginalisée par rapport à d'autres priorités européennes, la région a subi les effets de l'absence d'une politique concertée tout au long de la tragédie yougoslave : règlement au "cas par cas" et "après coup", donc sans perspective globale à long terme. La "non-guerre"⁽⁷⁾ menée par l'Otan contre la Yougoslavie a fait prendre conscience de la nécessité d'une approche globale pour débloquent la situation aux niveaux tant politique qu'économique, et surtout pour limiter les risques d'une déstabilisation globale émanant de cette région⁽⁸⁾. Le Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est, lancé officiellement à Sarajevo en juillet 1999, prévoit l'intégration dans l'Union de tous les pays de la zone, cette intégration étant soumise d'une part aux conditions prévues par le Traité d'Amsterdam, et d'autre part à l'engagement de ces pays en faveur d'une coopération régionale.

LE DÉBUT D'UNE NOUVELLE ÈRE POUR LES BALKANS

Peu avant le sommet de Nice de décembre 2000, les Quinze ont rencontré à Zagreb les chefs d'État des Balkans occidentaux : un geste d'espoir pour les populations de ces pays directement ou indirectement éprouvées par des années de guerres, d'embargos, de sanctions, car on peut considérer que cette rencontre initiée par la présidence française marque le début d'une ère nouvelle et d'un processus de rapprochement au terme duquel ces pays seront appelés à intégrer l'Union⁽⁹⁾. C'est aussi un appel à la coopération régionale "*avant de vouloir coopérer avec l'Europe*". Ceci déplaît à ceux qui veulent "échapper aux Balkans", comme la Croatie, qui espère intégrer l'UE en 2006, mais aussi la Bulgarie et la Roumanie, qui se considèrent en avance sur les autres et craignent que le Pacte de stabilité ne leur bouche la voie vers l'Union. La présence de la Serbie rend certains gouvernements réticents ; ils ne souhaitent pas le retour à une structure qui ressemblerait à l'ancienne Yougoslavie.

La main tendue aux pays des Balkans coïncide avec une certaine volonté de mettre fin à la politique d'"immigration zéro" des vingt-cinq dernières années, politique assortie du mythe de la fermeture des frontières⁽¹⁰⁾. En Allemagne, le plus grand pays d'immigration en Europe – mais qui ne se reconnaît toujours pas comme tel –, on assiste

pour la première fois à un débat positif : il n'est plus question de savoir comment arrêter l'immigration, mais comment, jusqu'à une certaine limite, l'encourager⁽¹¹⁾. Par ailleurs, la croissance économique et la pénurie de main-d'œuvre dans de nombreux secteurs peuvent être interprétées comme le retour à une conjoncture favorable à l'immigration. Reste à savoir si les migrations nouvelles seraient assorties de droits sociaux, et lesquels⁽¹²⁾.

LES MIGRATIONS DU TEMPS DE LA GUERRE FROIDE

Pendant la guerre froide, les Balkans étaient à la fois écartelés entre les deux blocs (la Grèce ayant intégré l'Otan et la Communauté européenne, la Bulgarie et la Roumanie faisant partie du Pacte de Varsovie), mais sont aussi en dehors des blocs : la Yougoslavie prônait une troisième voie avec le développement d'un modèle socialiste décentralisé, "autogestionnaire". Elle était liée à la CEE par un accord économique et commercial qui la mettait dans une situation privilégiée. Elle faisait partie de l'OCDE tout en se cherchant une vocation extra-européenne avec le Mouvement des non-alignés : "*Elle se présenta comme une sorte de point de ralliement de toutes les tendances divisant le monde à l'époque.*"⁽¹³⁾ L'Albanie, quant à elle, après une période prochinoise, sombra dans l'isolement total. Plus encore que la Bulgarie et la Roumanie, elle était fermée à l'émigration – qui, lorsqu'elle avait lieu, avait un caractère irréversible. En Grèce et en Yougoslavie par contre, les migrations dominantes de cette période étaient économiques : les travailleurs grecs, suivis des Yougoslaves, entrèrent dans le système des migrations de travail européen dans les années soixante et soixante-dix. En Grèce, cependant, l'émigration diminua fortement avant même que les pays occidentaux n'aient décidé de suspendre les recrutements en 1973 : la reprise économique, l'augmentation du niveau de vie ainsi que la démocratisation incitèrent de nombreux Grecs à retourner au pays, lequel devait bientôt devenir un pays d'immigration.

Les migrants "temporaires" yougoslaves – les seuls en provenance d'un pays socialiste – se dirigeaient surtout vers l'Allemagne, mais aussi vers l'Autriche, la France et la Suède. Tant que les frontières de l'Occident étaient ouvertes, les mouvements migratoires pouvaient être circulaires, et de nombreux travailleurs revenaient effectivement au pays ou développaient une stratégie double, en combinant le projet de retour et l'installation dans le pays de travail⁽¹⁴⁾. Dans les années quatre-vingt, la migration yougoslave se stabilisa, plus d'un million de Yougoslaves (surtout originaires de Croatie, de Bosnie-

11)- Klaus J. Bade et Rainer Münz (édit.), *Migrationsreport 2000: Fakten - Analysen - Perspektiven*, Campus, Frankfurt/Main, New York, 2000.

12)- Alain Morice, "De 'l'immigration zéro' aux quotas", in *Le Monde diplomatique*, numéro cité.

13)- Perrot et Sokoloff (1971), cités in D. Heimerl et al., article cité, p. 212.

14)- M. Morokvasic, "Les Yougoslaves", in Georges Tapinos et Jean-Pierre Garson (édit.), *L'argent des immigrés*, Ined-Puf, Paris, 1981.

15)- Mirjana Morokvasic-Muller, "La Yougoslavie. Le pays de toutes les migrations", in L. Gervereau et Y. Tomic, *De l'unification à l'éclatement. L'espace yougoslave, un siècle d'histoire*, musée d'Histoire contemporaine-BDIC, Paris, 1998, pp. 160-165.

Une femme yougoslave dans un foyer à Berlin.
© Mirjana Morokvasic.



Herzégovine et de Serbie) ayant trouvé un emploi à l'étranger. Les ressortissants yougoslaves étaient alors relativement libres dans leurs va-et-vient ; seule la France exigea un visa à partir de 1986⁽¹⁵⁾. Malgré la fermeture de frontières européennes au recrutement de main-d'œuvre à partir de 1973, leur migration continua de façon clandestine ou par la voie du regroupement familial. Dans les années quatre-vingt, les Albanais du Kosovo, pratiquement absents des flux au début, commencèrent à émigrer. L'émigration de travail de l'ensemble de la Yougoslavie, ainsi que la politique d'ouverture, les associations et les accords de la Yougoslavie avec de nombreuses institutions internationales, les multiples échanges économiques, culturels et scientifiques, détermineront la destination et le nombre des flux des années quatre-vingt-dix, notamment des réfugiés.

RENVERSEMENT DES TENDANCES MIGRATOIRES À LONG TERME

Une mobilité transfrontalière intense a caractérisé la fin du monde bipolaire et, pendant la courte période précédant sa violente dissolution, la situation de la Yougoslavie, à cheval entre l'Est et l'Ouest, en a fait une cible privilégiée de ses voisins de l'Est. Les années quatre-vingt-dix ont été marquées par l'hétérogénéité des processus de transition et par un renversement des tendances à long terme en ce qui concerne

les échanges et les migrations avec l'UE : de tous les pays de l'Est, la Yougoslavie était celui qui avait les liens les plus étroits avec l'Union. Des pays jadis moins proches lui ont succédé ; les migrations à caractère irréversible ne concernent plus les Roumains ou les Bulgares, mais ceux qui ont été ou dont les parents ont été en RFA des *Gastarbeiter* ["travailleurs invités"] dans les années soixante et soixante-dix, et qui aujourd'hui, déplacés de force dans leur propre pays, cherchent à s'expatrier pour toujours.

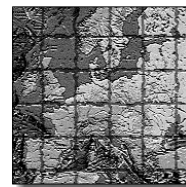
Dans la partie des Balkans déjà membre de l'Union ou dans celle qui a une perspective d'intégration, il n'est plus question d'émigration à proprement parler. Certes, plus d'un demi-million de personnes a quitté la Bulgarie depuis 1989, dont 200 000 à 300 000 Turcs rentrés en Turquie, mais l'émigration permanente diminue,

tandis que les flux évoluent vers un type de mobilité temporaire, à destination de la Grèce et de l'Allemagne notamment. Depuis peu, les Bulgares ne sont plus tenus d'avoir un visa pour entrer dans l'espace Schengen. Un tiers de cette migration concerne les personnes hautement qualifiées et jeunes. En Roumanie, on observe de grands flux transfrontaliers (5,7 millions en 1996), selon l'OCDE. Ces mouvements sont de moins en moins ethniques, de plus en plus roumains, jeunes et avec une proportion de femmes de plus en plus grande. Ils sont orientés surtout vers l'Allemagne et, dans une moindre mesure, vers l'Italie et la France. Les deux pays candidats s'efforcent de mettre en place de nouvelles politiques migratoires conformes aux critères exigés pour l'admission des réfugiés, l'emploi et le séjour des étrangers, afin de contrôler des mouvements frontaliers, en conformité avec la législation en vigueur dans les pays membres.

La Grèce a ratifié les Accords de Schengen en 1997 ; en Grèce, 300 000 immigrés possèdent un titre de séjour, et les irréguliers seraient entre 250 000 et 500 000, selon les différentes estimations. Ce sont en majorité des Albanais, dont le nombre augmente surtout en période d'été et de travaux saisonniers⁽¹⁶⁾. Les Bulgares ne sont que 50 000 environ. Les accords bilatéraux avec l'Albanie et la Bulgarie, de même que la procédure de régularisation, sont censés éponger une partie des irréguliers. La Grèce, longtemps coupée du reste de l'Union par les Balkans fracturés et instables, voit d'un bon œil la coopération régionale, dans laquelle elle entend jouer un rôle pivot, ainsi que les nouvelles possibilités de flux transfrontaliers. L'intégration de l'Europe du Sud-Est dans la nouvelle architecture européenne figure parmi ses objectifs stratégiques⁽¹⁷⁾.

UNE FORTE PRÉSENCE DANS L'UNION DES "EXCLUS" DES BALKANS

Longtemps restée totalement isolée, l'Albanie est aujourd'hui le pays le plus pauvre d'Europe. On estime qu'un citoyen albanais sur six se trouve à l'étranger (pour une population de trois millions d'habitants environ) : 300 000 sont en Grèce, environ 100 000 en Italie, et les autres sont éparpillés dans divers pays européens (notamment en Allemagne, en Suisse, en Autriche et en France) et en Amérique du Nord. Certaines images ont fait le tour du monde et contribué largement à la hantise du "déferlement de masse", celles des milliers



*Les jeunes femmes
des campagnes albanaises, souvent
kidnappées par leurs compatriotes
ou attirées par des promesses de travail,
se retrouvent prostituées
dans les rues des villes européennes.*



16)- G. Petrakos, "La Grèce et les Balkans", in *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. XXX, n° 4, 1999, pp. 177-197.

17)- C. Tsardanidis, "Un acteur clé dans la région, la Grèce", in *Le courrier des pays de l'Est*, n° 1008, 2000, pp. 45-62.

18)- G. Campani, article cité.

19)- A. Fuga et E. Lhomel, "Albanie 1999-2000. Zizanies politiques, paradoxes économiques", in *Le courrier des pays de l'Est*, n° 1006, 2000, pp. 4-13.

20)- M. Roux, "Frontières, territoires et échanges dans les Balkans dans la perspective de l'intégration européenne", in *Territoires en mutation*, n° spécial, 1997, p. 102.

21)- Cf. *Envoiyé spécial*, France 2, 30 novembre 2000.

22)- Sopemi, op. cité.

d'Albanais agrippés à des bateaux de fortune arrivant dans les ports italiens de la région des Pouilles en 1991. Si une première vague de plus de 20 000 personnes a été accueillie et dispersée dans le reste de la Péninsule, les arrivants ultérieurs ont été expulsés⁽¹⁸⁾.

Les Albanais, solidaires de leurs structures familiales, ont établi des réseaux multiples à travers l'Europe. Ils ont fait preuve d'une extraordinaire capacité d'accumulation ; leurs structures familiales sont implantées parfois simultanément dans plusieurs pays du Sud-Est européen, où "*la porosité des frontières profite avant tout aux trafics en tous genres, à commencer par les armes, la drogue et les voitures volées*"⁽¹⁹⁾. Leurs devises non seulement sont une source importante de revenus pour l'État albanais, mais elles ont également financé des activités ailleurs, notamment au Kosovo, où "*la cause nationale justifie que l'on fasse de l'argent par n'importe quel moyen*"⁽²⁰⁾. La part des femmes augmente dans cette migration, qui était au début presque exclusivement masculine. Une augmentation qui n'est pas liée à des migrations indépendantes, mais au trafic de femmes et au développement de la prostitution, un phénomène de grande ampleur dans l'Europe post-communiste : des jeunes femmes des campagnes albanaïses, souvent kidnappées par leurs compatriotes ou attirées par des promesses de travail, se retrouvent dans les rues des villes italiennes, dans des maisons closes ou des "vitrines" à Amsterdam ou à Anvers⁽²¹⁾.

DES DÉPLACEMENTS MASSIFS AU SEIN DE L'ANCIENNE FÉDÉRATION

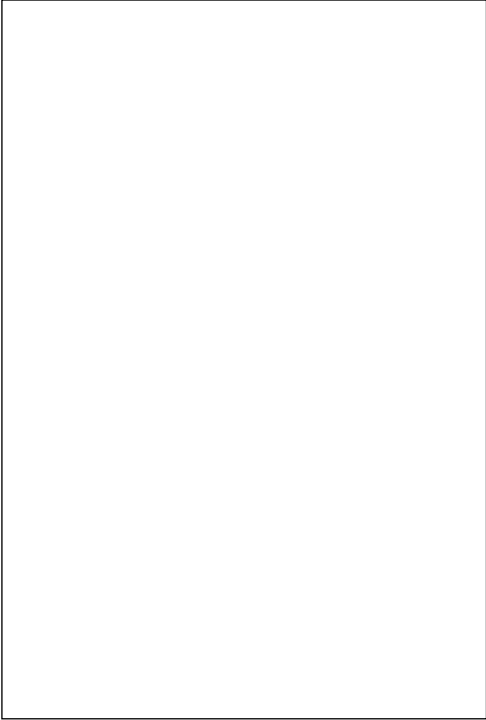
De tous les migrants originaires des Balkans, les plus nombreux en Europe occidentale sont les ressortissants de l'ancienne Yougoslavie et des pays post-yougoslaves. Ils seraient plus de deux millions répartis dans les pays de l'OCDE : 1,2 million en Allemagne, près de 200 000 en Autriche, 300 000 en Suisse, 100 000 en Italie. Ils sont près de 400 000 en Amérique du Nord et en Australie⁽²²⁾. En France, où il s'agit d'une immigration ancienne, ils ne sont qu'un peu plus de 50 000, sans compter environ 30 000 naturalisés. Ces données portent essentiellement sur les ressortissants de la Croatie, de la Bosnie-Herzégovine et de la République fédérale yougoslave (RFY), et renvoient à deux vagues successives en provenance de ces régions : d'une part, les travailleurs "invités" temporaires des années soixante et soixante-dix qui ont fini par s'installer (notamment après l'arrêt de l'immigration de travail en 1973 en Allemagne) ; d'autre part, les réfugiés issus des déplacements de populations liés aux violences et conflits armés dans les années quatre-vingt-dix.

Les conflits yougoslaves ont produit la crise de réfugiés la plus grave depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Plusieurs millions de personnes ont été déplacés de force ou ont fui. La majorité de départs à l'étranger a eu lieu avant ou au début des hostilités, avant la dissolution du pays et l'introduction des visas pour les ressortissants des États post-yougoslaves⁽²³⁾. Environ un million de personnes a fui vers les pays où l'immigration yougoslave était déjà implantée : l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse et la Suède. L'arrivée des Yougoslaves fuyant la guerre et les persécutions a été un défi aux terres d'asile et aux discours de solidarité : c'est un système d'accueil provisoire, "la protection temporaire", qui a été imaginé et mis en place pour eux. Seul un nombre relativement restreint en a bénéficié⁽²⁴⁾.

Les personnes déplacées à cause des guerres yougoslaves sont en majorité restées à l'intérieur même du territoire de l'ex-Yougoslavie. Plusieurs millions de gens sont concernés, soit 20 % de la population ; le nombre exact est difficile à déterminer étant donné les vagues successives de déplacements. En effet, certaines populations ont été déplacées plusieurs fois ou ont pu rentrer, comme les réfugiés du Kosovo : ils ont été pour la plupart accueillis en Albanie et en Macédoine voisines pendant l'intervention militaire de l'Otan de mars à juin 1999, et, à l'exception de ceux qui sont allés en Occident ou sont restés dans des familles en Macédoine, ils ont été rapatriés dès juillet 1999⁽²⁵⁾.

DES ENTITÉS DE MOINS EN MOINS MIXTES

Les déplacements de populations ont toujours occupé une place importante dans la création, la destruction et la recomposition des États, et le cas que nous évoquons ici ne déroge pas à la règle. Les restes balkaniques de ce que Hannah Arendt appelait "*la ceinture des populations mixtes en Europe centrale et orientale*" se sont démêlés pour de bon, le "surplus ethnique" a été expulsé ou est parti "volontairement" rejoindre sa majorité dans un nouvel État ou une nouvelle entité territoriale. En Bosnie-Herzégovine, aucune région ne pouvait se prévaloir d'abriter une majorité absolue d'une population donnée ; aujourd'hui, c'est pourtant le cas des trois entités (serbe, croate et musulmane,



Dans une association
yougoslave à Berlin.
© Mirjana Morokvasic.

23)- Seuls les Slovènes peuvent circuler librement. Les ressortissants croates connaissent des régimes différents à travers l'Europe. Les ressortissants yougoslaves doivent demander un visa pour tous les pays d'Europe de l'Ouest et d'Europe centrale, à l'exception de la Hongrie.

24)- Janina W. Dacyl, "La gestion de la crise des réfugiés de l'ex-Yougoslavie", in *H&M*, n° 1205, janvier-février 1997, pp. 52-60.

25)- UNHCR, *Kosovo Information Bulletin*, août 1999, p. 3.

les deux dernières étant regroupées dans une fédération). Les pertes démographiques en Bosnie-Herzégovine seraient, selon les estimations, de l'ordre de 700 000 à 1,2 million de personnes, dont 400 000 installées durablement à l'étranger, les autres étant en Croatie et en Serbie. Le territoire de l'ex-République socialiste de Croatie est aujourd'hui un État indépendant, croate à 90 %-95 % : les Serbes, qui y étaient la minorité principale (12 %), ont fui ou ont été expulsés (notamment en 1995) et ne représentent plus que 3 % à 5 % de l'ensemble. Les Croates de Bosnie les ont en partie remplacés, ainsi que les Croates de Vojvodine, dont un tiers environ est parti pour la Croatie.

La RFY, État considéré comme le grand responsable des guerres et qui a été sévèrement sanctionné pour sa politique de "nettoyage ethnique", longtemps marginalisé par rapport aux institutions européennes et internationales – monétaires, politiques et économiques –, bombardé pendant 78 jours par l'Otan, est aujourd'hui encore le moins homogène de tous, malgré l'arrivée massive de réfugiés serbes. Cela est une ironie de l'histoire : Slobodan Milosevic semble avoir tenu sa fameuse promesse, à savoir qu'il ferait en sorte "que tous les Serbes vivent dans un même État"⁽²⁶⁾ : près de 900 000 Serbes en provenance de Bosnie, de Croatie et du Kosovo, où ils ont été victimes du nettoyage ethnique, ont trouvé refuge en Serbie⁽²⁷⁾.

LES POTENTIELS MIGRATOIRES

Dans ce paysage balkanique désintégré et hétéroclite existent de nombreux foyers de migrations⁽²⁸⁾, mais ces dernières ne sont pas toutes orientées vers l'Europe de l'Ouest. Les personnes déplacées à l'intérieur de l'espace yougoslave représentent un fardeau pour les économies sinistrées et vivent dans des conditions extrêmement précaires, souvent sans pouvoir régulariser leur statut⁽²⁹⁾. Leur intégration sur place dépend la plupart du temps des initiatives privées ou des diverses ONG. Les tentatives de retour dans les régions d'origine relèvent du calvaire et se soldent le plus souvent par un échec, tant ces régions ont été épurées. En RFY, des dizaines de milliers de gens attendent l'autorisation de s'expatrier vers des pays tiers, le plus souvent en Australie, en Nouvelle-Zélande, au Canada ou aux États-Unis (7 000 personnes ont bénéficié de cette possibilité grâce à l'intermédiaire de l'Organisation internationale des migrations (OIM). Quant aux pays européens, dès qu'il y a un risque de débordement de la zone, ils durcissent leurs réglementations ou organisent l'accueil sur place (c'est la stratégie du *containment*), comme dans le cas des Albanais du Kosovo⁽³⁰⁾. Rejoindre la famille ou des amis dispersés ailleurs en Europe relève alors de la débrouillardise

26)- M. Morokvasic, "La guerre et les réfugiés dans l'ex-Yougoslavie", *Revue européenne des migrations internationales*, vol.VIII, n° 2, 1992, pp. 5-25.

27)- Une enquête de l'UNHCR à Belgrade en 1996 dénombreait 650 000 Serbes ; environ 200 000 ont fui le Kosovo en 1999.

28)- La présentation se limite ici à la Bosnie-Herzégovine, la Croatie et la RFY.

29)- La nouvelle loi sur la double nationalité en RFY pourrait résoudre le problème de statut de nombreux réfugiés.

30)- Le Danemark et la Norvège ont rétabli les visas pour les citoyens croates au moment où la Slavonie de l'Est est passée sous le contrôle de la Croatie, ce qui transforma quelque 60 000 Serbes en réfugiés potentiels.

personnelle et de l'utilisation des filières régulières (études, regroupement familial, mariage) ou des visas touristiques.

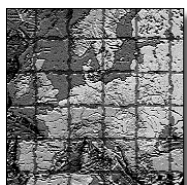
Ceux qui sont déjà à l'étranger chercheront à y rester. La plupart des réfugiés bosniaques que Dusanka Micic⁽³¹⁾ a interviewés ont demandé l'asile politique pratiquement dès leur arrivée en France. La naturalisation, que la majorité d'entre eux envisage de demander si ce n'est déjà fait, est considérée non seulement comme un instrument d'intégration mais aussi comme le moyen de circuler librement, y compris dans différents États issus de l'ex-Yougoslavie où résident d'autres membres de ces familles dispersées par les guerres. Les statistiques des naturalisations confirment cette tendance. Les acquisitions de la nationalité du pays de résidence ont été fortement en hausse parmi les ex-Yougoslaves, particulièrement entre 1992 et 1995⁽³²⁾. On peut supposer que les demandes ont été faites un ou deux ans auparavant, dans le climat d'insécurité créé par la dissolution du pays, la montée du nationalisme et les guerres, et que cette démarche exprime la volonté de stabilisation et l'abandon du mythe du retour au pays, qui a pendant longtemps fonctionné chez les migrants comme une image refuge. En Suède par exemple, qui a, par rapport à sa population, reçu le plus grand nombre de réfugiés de guerre d'ex-Yougoslavie, ceux-ci furent à peine plus d'un millier à devenir suédois en 1988, alors qu'en 1993 ils étaient presque 11 000 (un quart de tous les naturalisés). On observe la même tendance dans les autres pays où résident les ex-Yougoslaves.

DES MOUVEMENTS PENDULAIRES EN AUGMENTATION

La future région frontalière au sein des Balkans, notamment avec la Slovénie et la Hongrie (qui devraient être intégrées dans l'Union en 2003) est naturellement destinée à devenir une zone d'échanges avec des mobilités multiples, dynamisant l'économie de la région, plutôt qu'une barrière à de telles mobilités. Avec la dissolution de la Yougoslavie, la Slovénie a perdu un marché important et une source de travailleurs permanents et saisonniers, notamment bosniaques ; un certain nombre de ces travailleurs ont acquis la nationalité slovène depuis lors, mais ont de la famille en Bosnie ou ailleurs dans l'espace yougoslave. La frontière avec la Croatie est relativement ouverte, perméable aux échanges et aux flux de saisonniers croates qui vont travailler, faire des courses ou du tourisme en Slovénie, en Autriche et en Italie. Par ailleurs, quelque 80 000 Slovènes vivent en RFY, dont ils sont citoyens. Il est donc probable qu'on assiste là à une amplification des échanges et des mouvements, sans qu'il se produise des débors-

31)- Dusanka Micic, *Une place au soleil. Itinéraire des réfugiés bosniaques en région parisienne*, mémoire de DEA, université de Paris-X Nanterre, 1995.

32)- Sopemi, op. cité.



*En Yougoslavie,
les départs sans perspective de retour
des élites intellectuelles,
notamment des jeunes, privent la société
d'une partie de la population
nécessaire au renouveau du pays,
à sa démocratisation.*



dements sur d'autres régions en Europe de l'Ouest : on peut comparer la situation à celle qui existe entre la Slovaquie et l'Autriche – pour travailler, les gens de Bratislava ne se rendent pas à Paris, mais font la navette entre la Slovaquie et Vienne toute proche. D'ailleurs, aujourd'hui, les femmes et jeunes filles croates effectuent des allers-retours pour travailler en Italie, sans s'y installer.

La Hongrie est le seul pays où les ressortissants yougoslaves peuvent se rendre sans visa. Au nord de la RFY, en Vojvodine, vit une minorité hongroise qui, en 1991, comptait environ 350 000 personnes, pour une population totale de deux millions dans cette province. Il s'agit d'une population mêlée surtout à la majorité serbe locale (un mariage sur deux). Selon des estimations, 10 % de cette population a quitté la province à cause de la guerre. Le nombre de Yougoslaves résidents permanents en Hongrie s'est stabilisé autour de 16 000 personnes entre 1993 et 1996. Si, au début des années quatre-vingt-dix,

les Hongrois "ethniques" étaient très majoritaires parmi les migrants en provenance de la RFY, ils n'en représentent plus que les deux tiers. Dans la même période, le nombre de ceux qui ont obtenu la nationalité hongroise a été multiplié par huit, passant de 2 000 à 16 000. Qu'en sera-t-il lorsque le fait d'être citoyen hongrois ou slovène, donc citoyen de l'UE, sera plus attractif que maintenant ?

FUITE DES CERVEAUX ET ÉCONOMIE PARALLÈLE, DEUX FLÉAUX

Une autre source importante de migrations sont les jeunes diplômés et autres élites scientifiques et culturelles⁽³³⁾. Ils furent les premiers à partir, avant même le déclenchement des hostilités. Dans les années quatre-vingt, la mobilité des cerveaux yougoslaves a contribué à la multiplication des liens entre la Yougoslavie et le reste de l'Europe et du monde ; en revanche, ces dernières années, les départs sans perspective de retour des élites intellectuelles et notamment des jeunes (30 000 personnes de niveau supérieur et 220 000 jeunes sur 320 000 départs de Serbie entre 1990 et 1994), privent la société d'une partie de la population nécessaire au renouveau du pays, à sa démocratisation⁽³⁴⁾. Plutôt qu'à l'intégration transnationale et à l'échange, les départs contribuent alors à l'isolement du pays par rapport à une Europe qui tend à s'unifier en s'enrichissant de ses diversités. L'insécurité quant à l'avenir, l'absence de climat favorable à

33)- V. Lapcevic-Petkovic et V. Grecic (édit.), *The Migration of Scientists and Professionals*, Institute of International Politics and Economics, Belgrade, 1996.

34)- M. Morokvasic, "La mobilité des élites scientifiques en provenance de l'autre Europe : exode ou circulation", *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, n° 3, septembre 1996, pp. 1-73.

la créativité, les problèmes matériels, la guerre et la volonté d'éviter la mobilisation dans l'armée figurent parmi les raisons mentionnées dans des enquêtes menées en Croatie et en Serbie. Pourtant, rares sont ceux qui réussissent à poursuivre leur carrière ou leurs études ; ils sont le plus souvent amenés à chercher d'autres emplois pour survivre : nombreux sont les enseignants, juristes ou ingénieurs qui travaillent comme peintres en bâtiment à Paris, par exemple.

Les guerres, les embargos et les sanctions contre la République fédérale de Yougoslavie ont favorisé une économie parallèle de contournement, qui a mis en route et poussé dans une sorte de migration marchande des milliers de "touristes" de part et d'autre de la frontière d'un pays sous embargo.

Cette économie parallèle a aussi créé un contexte favorable à l'implantation de nouveaux migrants, par exemple chinois (leur nombre avoisine aujourd'hui les 40 000 en RFY), et à l'arrivée ou au transit des Ukrainiennes, Roumaines, Moldaves et des ressortissantes des autres pays où la transition post-communiste a laissé les femmes au chômage, en faisant des proies pour les maisons closes de Bosnie et de partout où la présence d'un grand nombre de militaires crée une certaine demande⁽³⁵⁾. Le trafic de femmes rapporte plus que le trafic d'armes et de drogue, et comporte moins de risques pour ceux qui s'y livrent.

CIRCULER PLUTÔT QUE S'INSTALLER

On ne le répétera jamais assez : la plupart des gens ne souhaitent guère émigrer dans un pays étranger, et beaucoup parmi ceux qui l'ont fait auraient souhaité circuler plutôt que s'établir en permanence, s'ils en avaient eu la possibilité et la liberté. La majorité des migrants albanais prend déjà cette liberté, en franchissant deux frontières Schengen – et en les faisant franchir aux autres. Pour eux, l'élargissement prochain de l'Union ne changera probablement pas grand-chose. En ce qui concerne les Bosniaques, les Croates et les Serbes, il est peu probable que l'on puisse efficacement ériger une



Femmes tsiganes
yougoslaves à Paris.
© Mirjana Morokvasic.

35)- Selon le Haut Commissariat pour les droits de l'homme à Sarajevo, il y aurait actuellement 500 maisons closes en Bosnie-Herzégovine ; cf. *Die Zeit*, 13 janvier 2000.

barrière entre ceux d'entre eux qui sont déjà résidents et/ou citoyens de l'Union européenne et les autres. Le changement de la législation sur la nationalité et la citoyenneté en Allemagne (facilité d'acquisition, double citoyenneté) aura probablement pour effet, à long terme, d'accroître le nombre de citoyens allemands originaires des Balkans. Cela renforcera encore plus les réseaux et la circulation avec et dans cette région.

La question qui devrait être posée n'est pas "comment les empêcher de venir ?", car ceux qui voudront venir le feront précisément parce qu'on tente de les en empêcher et parce qu'ils ne voient pas d'alternative à l'émigration, mais plutôt "comment répondre au défi des gens mobiles, sans les cantonner d'office dans une situation d'infra-droit, et sans les criminaliser ?" Si l'intensification de la mobilité et des échanges comporte aussi le risque (et la réalité) d'activités répréhensibles, elle est aussi un facteur dynamisant pour toute la région. Une libre circulation bien gérée pourrait être un facteur de croissance et d'intégration régionale. En Grèce, on l'a d'ailleurs compris. ★



Alain Reyniers, "Migrations tsiganes contemporaines"

Giovanna Campani, "Flux migratoires des Balkans en Italie"

Dusan Janjic, "Conflits ethniques et crise de l'identité nationale serbe"

Nada Raduski, "Guerre civile et changement de structure ethnique en ex-Yougoslavie"

Dossier *Migrants, réfugiés, Tsiganes d'Est en Ouest*, n° 1205, janvier-février 1997

Sophie Albert, "Personnes déplacées et demandeurs d'asile de l'ex-Yougoslavie"

Dossier *Réfugiés et demandeurs d'asile*, n° 1198-1199, mai-juin 1996